



HAL
open science

Master Démographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Démographie. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028477

HAL Id: hceres-02028477

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028477v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Démographie

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales.

Établissement déposant : Université de Strasbourg.

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Démographie* existe depuis 2009 dans l'offre de formation sciences humaines et sociales de l'Université de Strasbourg. Elle est adossée à un institut de démographie auquel l'équipe administrative se rattache. Les cours sont dispensés à Strasbourg. La formation vise en deux années à former des démographes. Depuis 2013, la formation propose deux parcours, un parcours à finalité recherche et un parcours à finalité professionnelle. La formation vise l'acquisition de compétences en démographie et sciences de la population et prépare aux métiers de chargés d'études, experts démographes ; elle ouvre également la voie à la préparation d'un doctorat.

Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>Démographie</i> de l'Université de Strasbourg vise à l'acquisition de savoirs fondamentaux, de connaissances pratiques et à la maîtrise d'outils et de méthodes quantitatives d'analyse des populations. Le master se conçoit prioritairement comme ouvrant sur une insertion professionnelle tout en permettant par ailleurs la poursuite d'études en doctorat. Les cadres d'emplois visés sont clairement indiqués : chargé d'études en population, ingénieur d'études spécialiste du traitement des données d'enquête, statisticien, chargé de mission. Ils correspondent bien au niveau d'un master. Un à deux étudiants au plus poursuivent leurs études en doctorat. Au final, la formation expose clairement ses objectifs et définit avec précision les compétences acquises à l'issue de la formation.</p>
Organisation
<p>Le master mention <i>Démographie</i> ne possède qu'une spécialité identifiée à la mention et structurée autour de deux parcours permettant aux étudiants de s'orienter vers une voie professionnelle ou une voie recherche.</p> <p>La logique d'acquisition progressive des connaissances en première année de master (M1) - reposant sur des enseignements fondamentaux - puis de compétences en deuxième année de master (M2) - à travers un renforcement des enseignements professionnalisants - assure une bonne adéquation de la structure et du contenu des enseignements de la mention avec ses objectifs de professionnalisation progressive et offre une grande cohérence à l'articulation entre les deux années de master.</p> <p>Cette adéquation et cette cohérence demeurent en revanche moins lisibles en ce qui concerne le parcours recherche. La mutualisation totale des enseignements, tout au long des deux années de master (six unités d'enseignements -UE- de tronc commun, au premier semestre (S1) : 255 heures de cours magistraux (CM), 36 heures de travaux dirigés (TD) ; au semestre 2 (S2) : 180 heures de CM et 48 heures de TD ; au semestre 3 (S3) : 249 heures CM et 30 heures de TD ; au semestre 4 (S4) : stage et rapport/mémoire) efface la pertinence d'une distinction entre les deux parcours qui se définit, pour l'essentiel, suivant le choix du lieu de stage : en entreprise ou dans un centre de recherche. Il est difficile d'évaluer sur la base du bilan, de quelles façons s'opère ce choix, combien d'étudiants s'inscrivent dans un parcours ou un autre et dans quelle mesure le choix d'un parcours détermine ou non des débouchés distincts à l'issue du master : entrée sur le marché du travail ou poursuite d'études en doctorat. L'enjeu de l'indifférenciation entre les deux parcours avait déjà été soulevé lors de la précédente évaluation.</p> <p>En M2, on regrette l'absence de cours à dimension plus qualitative qui renforcent un certain nombre de compétences</p>

réductionnelles en particulier ; des compétences attendues sur les postes que visent la formation.
Il n'y a pas d'accueil d'étudiants en M2 à l'exception de ceux ayant de solides bases techniques mais leurs modalités de sélection ne sont pas précisées.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master *Démographie* de l'Université de Strasbourg est adossée à l'unité mixte de recherche SAGE (Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe, UMR 7363). Elle profite d'une place privilégiée tant à l'échelle de l'est de la France en tant que formation spécifique en démographie, qu'au niveau national, où elle constitue une des deux seules mentions en *Démographie* (l'autre étant à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Le rapport souligne toutefois que l'attractivité de la formation pour des étudiants venant des universités de la Région Grand Est pourrait être améliorée mais ne fournit pas assez d'éléments sur l'origine géographique des étudiants pour évaluer cet aspect : le dossier précise seulement que 41 % des étudiants des trois dernières promotions de M1 viennent d'une autre université que Strasbourg. L'ancrage historique et territorial de la formation ainsi qu'une politique de partenariats avec plusieurs structures consolident le réseau socio-économique qui gravite autour du master, notamment à travers les exemples de l'INSEE-Alsace, cabinet d'études Compas-Tis, l'Observatoire Régional de la santé d'Alsace, tel qu'il est possible de l'apprécier de manière détaillée dans l'annexe relative aux lieux de stages. Les structures d'accueil des stagiaires apparaissent de fait quelque peu figées et le rappel de la volonté de ne pas saturer les lieux de stages en ouvrant trop largement le recrutement en M2 renforce cette impression. L'attractivité du master apparaît excellente mais enregistre une baisse conséquente sur les trois dernières années (pré-inscriptions : de 182 à 128, dossiers déposés : de 90 à 63). Le bilan souligne que la formation profite d'une attractivité internationale qui serait en expansion mais le dossier n'offre toutefois pas de données chiffrées étayant ce constat. Le dossier évoque un master bi-diplômant avec l'université de Montréal sur lequel toutefois on ne dispose d'aucune information.

Equipe pédagogique

La composition de l'équipe pédagogique manque de clarté en ce qui concerne les enseignants-chercheurs titulaires de la formation. L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs affiliés à l'institut de démographie de l'Université de Strasbourg : le bilan n'en retient que cinq mais le tableau récapitulatif de l'équipe en mentionne sept. Il s'agit d'un professeur d'université et de quatre (six dans le tableau) maîtres de conférences (dont un est habilité à diriger des recherches) relevant de la section 19 du conseil national des universités (sociologie) auxquels s'ajoutent 17 intervenants professionnels relevant de structures diverses (organismes de recherche, faculté de géographie, institut national de la statistique, collectivités locales etc.) et un allocataire de contrat doctoral avec mission d'enseignement. Le taux d'encadrement (neuf étudiants en moyenne par enseignant) est bon, mais également très contrôlé par le dispositif de sélection à l'entrée du master. Au-delà de la mise en place d'un système de référent par semestre (un directeur des études est désigné par semestre comme interlocuteur privilégié des étudiants), la disponibilité de l'équipe pédagogique est valorisée tout au long du bilan. Le rôle et le fonctionnement de l'équipe sont clairement précisés. L'équipe, dans un format restreint aux titulaires, se réunit régulièrement, deux fois en moyenne par semestre. Elle étudie les candidatures au master, gère l'évolution de l'offre d'enseignement ainsi que les problèmes pédagogiques. L'équipe, dans un format élargi à l'ensemble des intervenants de la formation se réunit dans le cadre des jurys de fin d'année. L'équipe pédagogique est considérablement impliquée dans l'animation du master et affiche dans le dossier une grande proximité avec les étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs du master sont stables sur les trois dernières années : 25 étudiants en moyenne en M1 et 18 étudiants en moyenne en M2. Cette stabilité tient, entre autres, à la procédure de sélection encadrant l'accès à la formation, tant en M1 et qu'en M2, qui profite d'une importante attractivité. Il est regrettable que les effectifs ne précisent pas le nombre d'étudiants inscrits en parcours professionnel et en parcours recherche. Les étudiants viennent à 45 % de la licence *Sciences sociales* de l'établissement, 13 % d'une autre licence de sciences sociales, 14 % de mathématiques ou statistiques, 12 % de géographie et d'histoire, 10 % de sciences économiques et 6 % de sciences politiques. Il aurait été intéressant de connaître les origines disciplinaires des étudiants qui candidatent afin de pouvoir mieux évaluer cette diversité. Le taux de réussite du master est excellent en M2, puisque proche de 100 %, mais décevant en M1 (60 %), compte tenu de la procédure de sélection, de l'effectif réduit des étudiants et des dispositifs d'aide à la réussite. Il aurait été intéressant que ce résultat soit davantage commenté. On regrette l'absence d'informations sur le devenir des étudiants de M1 sortants. La poursuite d'études en doctorat est assez faible et ne concerne qu'un à deux étudiants par an. Aucun étudiant ne s'est inscrit en doctorat sur la promotion 2014-2015. L'insertion professionnelle est excellente : 100 % des répondants à quatre ou six mois sur les deux dernières années.

Place de la recherche

La place de la recherche en matière d'environnement scientifique est tout à fait conséquente mais l'enseignement de la recherche par la recherche et les dispositifs d'encouragement à suivre un parcours recherche apparaissent limités. L'adossement du master à la recherche se traduit à la fois par l'engagement de l'équipe pédagogique dans différents programmes de recherche qui financent aussi bien des stages en laboratoire que de premiers contrats professionnels ainsi que par des partenariats avec des structures de recherche locales, nationales et internationales ayant vocation à accueillir les étudiants en stage. L'unité mixte de recherche SAGE au sein de laquelle la démographie est transversale à plusieurs axes, ainsi que le laboratoire d'excellence (Labex) Individus, Populations, Sociétés (IPOPs, porté par l'INED, l'institut national d'études démographiques) offrent un cadre scientifique particulièrement stimulant mais peu mobilisé. Les travaux de recherche des étudiants sont présentés comme étant en rapport avec les grands thèmes qui façonnent ces espaces de recherche mais le dossier manque de précisions à ce sujet. On ne distingue pas clairement de dispositifs d'encouragement à se tourner vers la recherche au-delà de la possibilité pour les étudiants de profiter d'événements scientifiques et de séminaires.

La formation profite de plusieurs partenariats, nationaux et internationaux, avec des centres de recherche spécialisés en démographie qui constituent un potentiel de structures d'accueil des étudiants du master pour leur stage de recherche : INED, les partenariats (non précisés au-delà des établissements à savoir Paris V, Paris X et Bordeaux) du Laboratoire d'Excellence (Labex) Individus, Populations, Sociétés (IPOPs), le département de démographie et le centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) de l'Université de Montréal avec laquelle a été signée en juillet 2015 une convention pour l'échange d'étudiants dans le cadre d'un parcours international « recherche ». D'autres organismes (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Université de Lille 1, UMR 8019) ou à l'étranger (Colegio de Mexico et Université autonome de Barcelone) sont identifiés comme accueillant des étudiants. Des financements de doctorat en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) à l'issue de ces stages de recherche sont évoqués mais on ne connaît pas le nombre d'étudiants concernés par le parcours recherche ou par les contrats doctoraux.

Compte tenu des dynamiques propres à l'environnement scientifique local, le nombre d'étudiants de la formation qui inscrivent leur stage en laboratoire était attendu.

Place de la professionnalisation

Le volet de la professionnalisation est résolument privilégié au sein du master et en constitue un des points forts. Il se traduit notamment par des mises en situation professionnelle qui interviennent à plusieurs niveaux (ateliers autour de cas pratiques, études de cas menées avec des professionnels, résolutions de problèmes, travail collaboratif), par l'enseignement de compétences techniques ainsi que par la place des intervenants professionnels dans la formation. En M2, le stage en entreprise d'une durée de cinq mois, dans le cadre du parcours professionnel de la mention, suivi par un tuteur professionnel de la structure d'accueil et un tuteur de l'équipe pédagogique, assure également une immersion dans un environnement professionnel sur une durée conséquente. Les enseignements professionnalisants sont essentiellement concentrés au troisième semestre. Il s'agit principalement d'enseignements des traitements de données à l'échelon local (UE3 Démographie locale), de diagnostics de territoire et analyse spatiale (UE5 Domaine professionnel du démographe) et de la construction d'un projet professionnel auxquels s'ajoute un cycle de conférences métiers (UE6 Préparation à l'insertion professionnelle) à l'occasion desquelles d'anciens diplômés viennent parler de leur expérience professionnelle. Environ un tiers des heures d'enseignement (267 heures sur 806 heures) sont animées par une quinzaine d'intervenants professionnels issus du monde académique et de structures diversifiées. On regrette l'absence d'enseignements à dimension plus qualitative contribuant à asseoir les compétences rédactionnelles des étudiants constitutives aussi de leur professionnalisation.

Une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est jointe au dossier et synthétise clairement les objectifs, compétences et débouchés de la formation. Le descriptif de l'organisation des enseignements est en revanche moins clair et ne concorde pas avec le tableau récapitulatif des unités d'enseignement pour ce qui est du nombre d'heures par UE. Le double usage de certaines unités d'enseignement, notamment en tant qu'UE « théorique et pratique disciplinaire » et UE « d'ouverture disciplinaire », telles que Démographie et géographie et démographie économique, gagnerait à être explicité. La présentation de l'organisation des enseignements dans la fiche RNCP pourrait ainsi être revue.

Place des projets et des stages

En M1, le stage peut être remplacé par la réalisation d'un mémoire, notamment pour les étudiants qui visent le parcours recherche du M2 et la réalisation d'un doctorat à l'issue du master. Mais c'est le stage « découverte » en entreprise (de six semaines à trois mois) qui semble être largement plébiscité par les étudiants de M1. On ne dispose toutefois pas de chiffres en la matière. Davantage de précisions étaient attendues sur le mémoire qui se substitue au stage pour ce qui est de l'organisation, du suivi et de l'évaluation.

Le stage est obligatoire en M2 pour les étudiants du parcours professionnel et se déroule durant tout le semestre 4 (cinq mois). La logique d'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage en entreprise en M1 et M2 est particulièrement active. Le rapport de stage attendu après le stage en entreprise de M1 et de M2 est soutenu oralement et publiquement.

Le stage de M2 dans le cadre du parcours recherche est aussi obligatoire mais il consiste en un stage en laboratoire à l'issue duquel les étudiants remettent un mémoire et/ou un projet de recherche. Là encore, les objectifs, la durée et les modalités de validation du stage ne sont pas précisés. Le fait que les étudiants puissent rendre un projet de

recherche à la place du mémoire (le « et/ou ») à l'issue du stage en laboratoire durant le M2 questionne. Il aurait été intéressant de mieux saisir ces nuances.

Le nombre d'ECTS (european credit transfer system) du stage et/ou du mémoire de M1 n'est pas précisé.

Place de l'international

L'internationalisation de la formation se joue essentiellement grâce à la mobilité entrante des étudiants venant d'Asie, d'Europe, de Russie et du Maghreb (mais dont l'effectif n'est pas précisé) et sortante grâce à la possibilité de réaliser le stage de M2 à l'étranger, notamment au Canada (six étudiants sont en mobilité au Canada mais on ne sait pas sur quelle période). Ces stages au Canada sont financés par l'Initiative D'Excellence (IDEX). Un bidualôme avec le Canada est évoqué mais on ne dispose d'aucun élément le concernant. L'apprentissage en anglais de certains aspects de la discipline est assuré aux semestres 1 et 3 (18 heures TD dans chaque cas) mais fait partie des items jugés peu satisfaisants ou moyennement satisfaisants par les étudiants. Des ateliers d'anglais, développés dans le cadre de financement Initiatives D'Excellence (IDEX), sont réservés à de petits groupes d'étudiants de M1 et de M2 qui préparent une mobilité au Canada.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement des étudiants de M1 et M2 se fait en deux temps via une plateforme de candidature en ligne (ARIA). Seuls les candidats jugés excellents ou très bons sont invités à envoyer leur dossier complet. Mais les critères qui entourent ces jugements ne sont pas indiqués.

Le recrutement se révèle comme un des points délicats du dossier. La logique sélective qui conditionne l'entrée en M1 et en M2 est présentée comme un dispositif de réussite *ex ante* à la formation garantissant aux entrants des conditions d'encadrement optimales, un stage, un emploi. Le taux de réussite en M1 de 60 % interroge sur la pertinence de cette procédure. Par ailleurs, on regrette l'absence relative d'éléments sur les critères qui président à la sélection : « projet cohérent » et « bons résultats » ; « candidats jugés excellents ou très bons » ; adéquation du projet professionnel avec la formation. Le ratio des dossiers admis par rapport aux étudiants reçus est très bas (en M1, 50 % environ) en particulier en M2 (15 %). L'entrée définie « de droit » des étudiants « titulaires d'une licence de *Démographie* (parcours ou mention) dans l'annexe descriptive au diplôme interpelle au vu de la description des conditions d'accès dans le bilan et compte tenu du fait qu'il n'existe pas de mention *Démographie* dans la nomenclature nationale des licences.

L'organisation de l'accueil des étudiants et des relations entre les étudiants et l'équipe pédagogique est particulièrement dynamique du fait de dispositifs d'aide à la réussite qui scandent la formation à différentes périodes. Une mise à niveau en analyse démographique durant une semaine est prévue pour les étudiants admis dans le master, un cours d'aide à la recherche de stage (la fréquence, et les modalités concrètes ne sont pas précisées) organisé en partenariat avec le responsable du service étudiants de l'Espace Avenir de l'Université de Strasbourg, est proposé dès le premier semestre à l'ensemble des étudiants du master afin de cibler les objectifs professionnels de chacun. Plusieurs cadres pédagogiques personnalisés s'apparentent à des dispositifs d'aide à la réussite. Chaque début de semestre donne lieu à une évaluation systématique des compétences afin de classer les étudiants en groupes de niveau, volontairement mélangés ensuite dans le cadre des travaux collaboratifs. Chaque étudiant est également évalué en fin de semestre et peut se voir demander des travaux complémentaires en fonction des difficultés qu'il rencontre.

La gestion du redoublement par semestre en M1, brièvement évoqué dans les points forts de l'item mériterait d'être explicitée.

La fiche RNCP indique que la formation est ouverte aux étudiants en formation continue, en contrat de professionnalisation et par validation des acquis de l'expérience (VAE) mais le bilan ne mentionne pas d'information à ce sujet hormis une remarque sur le fait que des étudiants en reprise d'études ou en réorientation intègrent le master chaque année.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont donnés en présentiel avec la possibilité du suivi à distance de l'étudiant dans le cadre d'un éventuel stage à l'étranger (logiciels permettant le recours à la visio-conférence).

La réflexivité de l'équipe concernant le développement de plusieurs outils pédagogiques susceptibles d'accroître l'implication des étudiants marque l'ensemble du dossier et se traduit notamment par des enseignements centrés sur leurs besoins à partir de la distribution des supports d'enseignement avant les cours (pédagogie inversée) dans le cadre de plusieurs UE ainsi que par la mise en place d'exercices collaboratifs autour d'études de cas.

L'usage du numérique, grâce à la mobilisation de banques de données est pleinement intégré à la formation et s'inscrit parmi les compétences acquises par les étudiants. La mise à disposition d'une salle informatique équipée d'un matériel spécifique depuis 2014 (grâce à un financement de l'IDEX), dont peuvent profiter les étudiants, notamment au troisième semestre, optimise l'usage des sources numériques et la réalisation des travaux.

Evaluation des étudiants

Dans l'esprit du dispositif pédagogique global de la mention, porté par une logique d'interactivité et de personnalisation de la relation avec les étudiants, l'évaluation des enseignements en contrôle continu intégral (conformément à la politique de l'Université de Strasbourg depuis 2013) est conçue comme le pendant de l'acquisition progressive des compétences. L'évaluation est coordonnée entre les enseignants suivant un calendrier commun afin de répartir au mieux la charge de travail pour les étudiants. Mais des efforts semblent toutefois à réaliser en la matière car l'équilibre des modalités d'évaluation entre les différents semestres est pointé comme un des points à améliorer. Les modalités du contrôle continu sont variées mêlant présentations orales et documents écrits, restitutions individuelles et collectives. Les notes peuvent se compenser au sein d'un semestre mais pas entre les semestres. Sans remettre en question les vertus avancées du contrôle continu, il serait intéressant de connaître le nombre approximatif de travaux rendus par UE et le système qui encadre la possibilité de refaire un travail de validation. En effet, le dossier précise que l'évaluation par le contrôle continu ouvre la possibilité d'améliorer éventuellement la qualité du travail remis ce qui amène à s'interroger sur le risque d'une densification de la charge de travail pour les étudiants. Comme déjà souligné plus haut, la gestion du redoublement par semestre en M1, brièvement évoquée parmi les points forts mériterait d'être explicitée. De manière générale, il serait important que soient davantage précisées les modalités d'évaluation des étudiants qui choisissent le parcours recherche. Cela permettrait de mieux saisir les différences entre les deux parcours qu'il faut le plus souvent lire en filigrane du dossier.

Suivi de l'acquisition de compétences

Cet item et le précédent sont intrinsèquement liés par la mise en relation, explicitée dans le bilan, de l'évaluation des étudiants en contrôle continu avec l'évaluation de l'acquisition progressive des compétences. On notera en particulier le caractère systématique de l'évaluation des compétences acquises dans le cadre de plusieurs UE (en analyse démographique, en projections, en statistiques ou en informatique) afin de favoriser des travaux collaboratifs portés par des étudiants de niveaux différents. Au-delà, la formation teste actuellement (dans le cadre d'un enseignement depuis la rentrée 2015) une grille d'acquisition des compétences, croisant de grands domaines de compétences et cinq niveaux d'acquisition, qui fait l'objet d'un échange entre l'enseignant et chaque étudiant. Ce dispositif souligne la réflexivité poussée de l'équipe sur la question.

L'annexe descriptive au diplôme est jointe au dossier. Les éléments fournis concernant le contenu du diplôme et les résultats obtenus sont en concordance avec le bilan. Le point 3.3 (conditions d'accès) mériterait toutefois d'être reformulé afin d'être en phase avec la procédure de sélection décrite dans le dossier.

Suivi des diplômés

L'équipe pédagogique de la mention ainsi que les diplômés de démographie de Strasbourg (dont le réseau gagnerait à être formalisé comme l'indique le bilan) sont remarquablement investis dans le suivi des diplômés. Une enquête en ligne sur l'insertion professionnelle des diplômés est conduite tous les deux ans depuis 2002 et alimente une dynamique de rencontre entre les anciens diplômés et les étudiants dans le cadre de la présentation de ses résultats. Au-delà, une aide personnalisée au recrutement est prévue pour les diplômés rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi.

Le devenir des diplômés est également étudié dans le cadre des enquêtes à 30 mois après le diplôme de master (sur la base d'un questionnaire national) conduites par l'ORESIPE (observatoire de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants). En outre, depuis 2003, un annuaire des diplômés de la mention sert de base à une enquête développant plusieurs volets non pris en compte dans l'enquête nationale.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'existe pas à l'heure actuelle de conseil de perfectionnement au niveau de la mention mais sa création est annoncée pour la rentrée 2016-2017. Il y a un représentant des étudiants élu par année. Les représentants des étudiants participent à la commission pédagogique de la faculté des sciences sociales, mais ne semblent pas invités dans certaines réunions du conseil pédagogique de la mention.

Les procédures d'autoévaluation de la formation sont plurielles et se font à la fois au niveau de chaque enseignement (sous forme papier ou en ligne) et au niveau de la formation dans son ensemble. Elles sont réalisées de manière formelle, par courriel sur sollicitation du directeur d'études à l'issue du premier semestre, et de manière plus informelle dans le cadre des retours d'expérience sur le stage ainsi que des échanges avec les étudiants rencontrant des difficultés. En conformité avec la politique de l'établissement en matière d'autoévaluation, l'importance accordée au point de vue des étudiants est particulièrement valorisée pour faire évoluer l'offre de formation. Trois nouveaux modules ont été ajoutés à partir du retour des étudiants sur le master lors de la dernière demande d'habilitation du diplôme. Le bilan souligne en outre qu'il serait important d'associer des intervenants professionnels et des chercheurs en démographie à la réflexion sur l'offre de formation. Un conseil de perfectionnement devrait le permettre.

Points forts :

- Développement d'outils pédagogiques innovants.
- Implication et réflexivité de l'équipe pédagogique.
- Excellent suivi des diplômés.
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles :

- Manque de pertinence d'une structure qui prévoit deux parcours avec effacement du parcours recherche.
- Opacité des critères de sélection en M1 et M2.
- Absence d'enseignements qualitatifs en M2.

Avis global et recommandations :

La mention *Démographie* a toute sa place dans le champ des sciences humaines et sociales au sein duquel elle vise l'acquisition de connaissances et compétences liées à la production et l'usage de données quantitatives. Cette mention correspond à une formation de haut niveau, très bien encadrée. Le bilan illustre l'implication et la réflexivité de l'équipe pédagogique. Si l'objectif de professionnalisation est identifié sur l'ensemble de la mention, celui du développement de la recherche reste peu explicite. La formation profite pourtant d'un environnement scientifique dense et dynamique : un labex et un Idex marquent notamment ce contexte. L'option d'un parcours recherche dans le cadre du master n'est pas clairement définie. Au fond, le master se présente comme « indifférencié », offrant un débouché en termes de professionnalisation ou de recherche mais peu d'éléments permettent d'apprécier comment se dessine concrètement cette seconde orientation du cursus. Les critères de sélection à l'entrée du master mériteraient d'être davantage précisés. En deuxième année, des enseignements accordant une place forte à l'analyse qualitative de données quantitatives devraient compléter la formation pour apporter des compétences rédactionnelles indispensables dans le monde professionnel visé. La politique de stage présentée comme un des piliers de la formation mériterait d'être explicitée en ce qui concerne le parcours recherche qui apparaît comme le parent pauvre de la formation.

Observations de l'établissement

Master

Mention : *Démographie*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN
Président

Concernant les parcours recherche et professionnel.

La mention démographie ne propose qu'une seule spécialité. Le mot parcours doit être entendu comme « orientation » pouvant être « professionnelle » ou « recherche » selon le projet professionnel de l'étudiant. La dimension recherche sera renforcée dans la prochaine maquette sans rogner sur ce qui fait la réputation du Master de démographie de Strasbourg, à savoir la très bonne insertion professionnelle de ses diplômés sur le marché du travail. Toutefois, l'orientation recherche à partir de 2013 a clairement porté ses fruits puisque 7 étudiants sont actuellement inscrits en thèse, tous financés (CIFRE, contrats doctoraux, financement internationaux, bourses Ined ou IRESP). Cela faisait plus de 15 ans qu'il n'y avait plus de doctorants en démographie à Strasbourg. Depuis 2013, 1 à 2 étudiants s'inscrivent en thèse chaque année.

Concernant la sélection et le taux de réussite en M1

La sélection en M1. Entre 35% et 50% des candidats au Master sont retenus, selon les années et la qualité des dossiers.

Les critères sont relativement simples : le premier est celui des résultats académiques, notamment en méthodes quantitatives. Ensuite intervient la nature de la Licence obtenue (une préférence pour les diplômes de démographie, Mathématiques appliquées aux sciences sociales, géographie et économie). En cas de doute, un entretien téléphonique peut être conduit. Il arrive que plus que 25 étudiants soient retenus. Dans ce cas une liste complémentaire est réalisée. Début juillet, un message est envoyé à tous les candidats retenus pour leur demander s'ils comptent ou non intégrer le Master. En fonction des réponses, la liste complémentaire est ouverte.

Taux de réussite en M1. Il faut d'abord préciser que si le taux de réussite a été de 60% en 2015/16, ce taux était exceptionnellement bas. Il se situe généralement entre 70% et 75%. Plusieurs éléments entrent en compte. D'une part, certains étudiants n'obtiennent les documents administratifs permettant leur venue en France que trop tardivement et ne peuvent suivre ni les cours de remise à niveaux, ni les premiers cours des différents enseignements qui posent pourtant les bases nécessaires au déroulement des enseignements. D'autre part, jusqu'il y a deux ans, les étudiants qui obtenaient une Licence de Sciences Sociales parcours « démographie » étaient automatiquement acceptés en Master de démographie. L'absence de sélection a entraîné des résultats moins bons parmi les titulaires d'une Licence de démographie. Enfin, chaque année entre 2 et 4 étudiants

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

abandonnent en cours d'année, phénomène difficilement prévisible en amont tant les raisons sont variables.

Concernant la place de la recherche, il est écrit « *On ne distingue pas clairement de dispositifs d'encouragement à se tourner vers la recherche au-delà de la possibilité pour les étudiants de profiter d'évènements scientifiques et de séminaires* ».

Trois raisons expliquent que les encouragements pour attirer des étudiants pour un projet orienté vers la recherche portent leur fruit mais modérément seulement. Une première est le nombre limité de financements doctoraux en démographie. Une autre est que pour le moment seuls deux membres de l'équipe pédagogique peuvent encadrer des thèses. La troisième raison est que les étudiants choisissent dans leur très grande majorité ce Master pour sa bonne réputation sur le marché de l'emploi et n'envisage pas prolonger leurs études. Toutefois, des efforts doivent être réalisés dans ce domaine compte tenu du potentiel important de financements complémentaires aux contrats doctoraux (Cifre, appels à financement international, financement sur projet de recherche,...).

Strasbourg, le 2/06/2017



Michel DENEKEN